AIDE AU VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE (VTE)

Dispositif national incitant les étudiants diplômés bac +2 à bac+5 à intégrer les PME de leur territoire.
Les étudiants peuvent être recrutés en alternance sous forme de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ou en contrat post-diplôme d'au moins un an, soit en CDD, soit en CDI.

https://www.emploi.vte-france.fr/

BPI France:
27-31 avenue du Général Leclerc
Cedex
94710 - Maisons-Alfort
https://bpifrance-creation.fr/